



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Phares et balises

Question écrite n° 38389

Texte de la question

M Jean Lacombe demande à M le secrétaire d'Etat à la mer s'il confirme sa déclaration annonçant le transfert du service technique central des phares et balises de Bonneuil-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, vers la région bretonne. Il attire son attention sur les missions de ce service qui a en charge l'ensemble des réseaux radiotéléphoniques des directions départementales de l'équipement, des services de navigation intérieure, de la direction des routes, des services hydrologiques, de la sécurité et de la circulation routière notamment, soit environ 17 000 émetteurs-récepteurs. Ces missions s'ajoutent à d'autres plus traditionnelles d'études et de conception de matériel au profit de l'administration centrale des phares et balises et de la direction des ports et de la navigation maritimes. Ces missions peuvent difficilement, de toute évidence, être accomplies depuis un site trop excentré de notre territoire. Il lui signale également que le service technique des phares et balises comprend sur le site de Bonneuil-sur-Marne environ 180 agents, ingénieurs, techniciens et administratifs, avec leurs familles, très attachés à la région parisienne et au département du Val-de-Marne.

Données clés

Auteur : [M. Lacombe Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38389

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : mer

Ministère attributaire : mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1245